

COMMISSION NTIC DU VENDREDI 29 OCTOBRE 2010

Les présents : J BODET / J COULAUD / C ROULAUD / S LIEBEAU / JL NOYER / J LIMOGES

Excusés P CHANDELLE / S WAGNER / N LARNAUDIE JOLY / A DAURIAC

Rectificatif : à la commission du 11 OCTOBRE 2010, J LIMOGES fait bien partie des délégués présents.

LIVRET D ACCEUIL :

Le point est fait sur les retours de travaux historiques demandés à chaque mairie pour la présentation de leur commune dans la préface du livret : il manque deux retours et le Vice-président va intervenir auprès des maires concernés.

Il rappelle aussi qu'il a fait diffuser une épreuve dans chaque mairie pour correction et avis ; avant édition et pour l'heure il n'ya peu de résultats.

Les délégués apportent quelques corrections sur le sommaire qu'il faut alléger mais demandent de faire figurer la liste des associations du canton réparties par commune ; plutôt que d'interroger encore les mairies le Vice-Président précise qu'une liste très complète à été établie par le collectif des associations et qu'il va la faire parvenir à la commission.

A la lecture de ce travail de recherche remarquable les délégués estiment que ce document ne doit pas être limité aux seuls arrivants dans la commune et doit être diffusé à l'ensemble de la population du canton, à l'image du TU.

LOGO :

Un délégué rappelle l'idée de la création d'un personnage représentatif de notre pays verinois et que l'histoire de J GRELLETY (DERNIER DES CROQUANTS) avait été retenue.

Pour cela, il propose de reprendre l'expression **GRELLETY** qui en patois occitan désigne un **petit grillon** ; il nous présente alors plusieurs dessins de sa main et la commission va faire son choix.

Il est retenu qu'un exemplaire va figurer en tête du livret d'accueil.

ANNUAIRE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DE FRANCE :

Nous avons été contacté par cet organisme du fait de notre activité et de notre notoriété dans le débat actuel sur la réforme territoriale pour bénéficier d'une insertion gratuite.

Il nous est offert trois pages à remplir rapidement pour une édition en fin d'année.

Les délégués proposent d'y insérer nos travaux existants, c'est-à-dire la charte des élus, la plaquette des élus de la communauté et l'organigramme présentant les activités et délégations de notre bureau.

Il faut y ajouter nos atouts géographiques, les services locaux et les associations ainsi que la promotion de notre ZAE.

NOUS AVONS LA UNE CHANCE D ETRE ENCORE PLUS CONNUS ET RECONNUS POUR NOTRE SAVOIR FAIRE.

GRANDE ENQUETE :

Le rapport d'activité de M LAVIGNE a été remis au président et son contenu sera diffusé dans le prochain TU et révélera bien des potentialités d'avenir pour notre PAYS VERNOIS

PASSERELLES AVEC NOS VOISINS COMMUNAUTAIRES :

Le Vice-président informe la commission de la rencontre récente entre notre bureau et les représentants de la communauté du PAYS DE LA TRUFFE.

Après un large tour de table sur les activités de chacun un projet de concertation doit s'établir à partir du travail de chaque commission sur les possibilités de collaboration réciproque (les passerelles) par spécialités.

Pour cela le bureau a désigné la commission NTIC comme coordinatrice des projets de notre communauté ; les délégués font remarquer que nos compétences sont plus étendues que nos voisins et de plus, notre activité et notre budget sont plus importants et qu'il va être compliqué de trouver une convergence.

En ce qui concerne la compétence communication, notre collaboration va se limiter à l'intégration dans notre TU d'articles rédigés par nos voisins car ils ne disposent pas d'une communication aussi intense que la notre.

En finale la commission tient à rappeler encore une fois que son savoir faire est certain comme il a déjà été prouvé par ses publications et que son financement doit être soutenu afin de pouvoir éditer le LIVRET D'ACCUEIL, ainsi que les projets d'affiches ,de signalétique et surtout de promotion de la ZAE.

Bernard DELPRAT